



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

frais d'appareillage

Question écrite n° 99176

Texte de la question

M. Jean-Pierre Gorges appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les difficultés rencontrées par les malentendants notamment quant au montant du reste à charge, trop élevé. L'insuffisante prise en charge des équipements est un facteur aggravant des conséquences du vieillissement et de la dépendance. De nombreuses propositions ont été formulées pour améliorer la prise en charge par l'assurance maladie obligatoire. Il lui demande de bien vouloir préciser sa position dans ce dossier ainsi qu'un éventuel calendrier d'application.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Gorges](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99176

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [27 septembre 2016](#), page 8687

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)